

LE JOURNAL DES ACTEURS DE L'ENGAGEMENT

carenews

JOURNAL

LE MAL-LOGEMENT EN FRANCE



GRAND ANGLE

LA FONDATION ABBÉ PIERRE



STARTUP ESS

LE CAS PHENIX



ENGAGEMENT

SYLVIE, BÉNÉVOLE POUR HABITAT ET HUMANISME





Fondation la France s'engage

LA FONDATION DE L'INNOVATION SOCIALE PARTOUT EN FRANCE



**Identifier
les solutions**
les plus innovantes
aux problèmes
sociaux

Les soutenir
financièrement
pendant
trois ans

Accompagner
leur développement
stratégique

**Leur permettre
de se déployer**
partout en France

**Leur
remettre
un label**
gage de la
crédibilité
de leur projet



www.fondationlafrancesengage.org



ÉDITO

GUILLAUME BRAULT
FONDATEUR DE
CARENEWSGROUP

Notre pierre au mal-logement

Être le média des acteurs de l'engagement, c'est mettre en lumière des initiatives positives. Mais analyser les causes des problèmes induit la plupart du temps de parler des fléaux qui affectent notre société. Parmi les sujets qui défilent sur les pages de carenews.com, il y en a un qui revient régulièrement et qui est à la source de nombreux autres, le mal-logement. Quatre millions de personnes mal-logées en France, c'est inacceptable. Dramatique, cependant pas inéluctable. Contrairement aux nombreuses pénuries qui nous assaillent, le mal-logement n'est pas lié à une ressource naturelle épuisée, mais à une mauvaise organisation de notre société. Première "bonne nouvelle". Deuxièmement, le mal-logement est une cause "concrète" qui facilite la mobilisation de nombreux acteurs et stimule l'innovation. Habitat et Humanisme a créé une foncière pour démultiplier l'impact de son action (p.11). La Fondation Somfy, rejointe par AG2R La Mondiale et Schneider Electric, anime une plateforme de *crowdfunding*, Les Petites Pierres, dédiée exclusivement au mal-logement (p.12). Et bien sûr la Fondation Abbé Pierre joue un rôle primordial dans la visibilité de cette cause (p.4). Alors comme eux et comme Sylvie (p.18), bénévole pour Habitat et Humanisme, que ce nouveau numéro de Carenews Journal vous donne envie de vous engager ! Faire reculer le mal-logement, c'est possible.



GRAND ANGLE

**LA FONDATION
ABBÉ PIERRE**
LE PORTE-VOIX DES MAL-LOGÉS

4



STARTUP ESS

PHENIX

16



PORTRAIT
D'UN ENGAGEMENT

**SYLVIE
BÉNÉVOLE POUR
HABITAT ET HUMANISME**

18



DOSSIER
CENTRAL

**LE MAL-LOGEMENT
EN FRANCE**

6

ILS ONT DIT

20



**CARENEWS
JOURNAL
OÙ NOUS TROUVER ?**

22

LA FONDATION ABBÉ PIERRE LE PORTE-VOIX DES MAL-LOGÉS



« La misère est muette, le pouvoir est aveugle », disait l'abbé Pierre. Militant et porte-parole des plus pauvres pour ouvrir les yeux à ceux « d'en haut », il fut précurseur d'une forme d'action particulière, basée sur une présence médiatique forte pour mobiliser l'opinion et les pouvoirs publics. Une action dont sa fondation se fait la digne héritière, dans un contexte pourtant bien différent de celui de l'hiver 1954.

« Les pouvoirs publics se focalisent sur le mal-logement visible, quand il y a un vrai danger pour les habitants, mais aussi pour l'image des municipalités quand des événements sont relayés par les médias », analyse Pascale Dietrich-Ragon, sociologue et chercheuse à l'INED sur les questions du logement. « Mais il demeure un mal-logement invisible, qui à l'inverse, mobilise peu les responsables politiques. Les acteurs comme la Fondation Abbé Pierre jouent un rôle énorme dans la visibilité du problème, en s'attachant à en montrer toutes les dimensions. »

DONNER UNE VOIX AUX SANS-VOIX »

Pas facile, pourtant, de se faire entendre dans une société saturée de communication et face à des

citoyens hyper-sollicités : « En 1954, lors de son appel à la fraternité des Français, l'abbé Pierre était l'une des seules personnalités à "crier" son indignation dans les médias. Aujourd'hui, tout le monde parle fort et il est difficile de se faire entendre », explique Yves Colin, directeur de la communication. Pour autant, la Fondation Abbé Pierre continue de bénéficier de l'image de son fondateur pour porter son message. « Même si on ne peut plus parler aujourd'hui de "tapage médiatique" comme Bernard Kouchner a pu le dire au sujet de l'abbé Pierre, nous poursuivons le chemin qu'il a tracé en essayant de donner une voix aux "sans-voix", aussi souvent que nécessaire. » Aussi souvent que nécessaire et par tous les moyens : campagnes d'affichages, événementiel, projets itinérants, parrainages de célébrités, interventions dans les médias...

Régulièrement, la fondation mène des opérations « coups de poing » pour sensibiliser le grand public à la question du mal-logement. Et elle n'hésite pas à employer des images marquantes : la campagne de 2008, qui comparait la taille des panneaux publicitaires ou des arrêts de bus à celle de l'espace de vie des mal-logés, est restée longtemps dans les mémoires. En février dernier, la fondation a frappé fort sur la théma-



« EN 1954, LORS DE SON APPEL À LA FRATERNITÉ DES FRANÇAIS, L'ABBÉ PIERRE ÉTAIT L'UNE DES SEULES PERSONNALITÉS À "CRIER" SON INDIGNATION DANS LES MÉDIAS. AUJOURD'HUI, TOUT LE MONDE PARLE FORT ET IL EST DIFFICILE DE SE FAIRE ENTENDRE. »

tique du sans-abrisme en organisant les Pics d'Or, un prix satirique récompensant les pires dispositifs urbains anti-SDF.

En parallèle, le délégué général de la fondation, Christophe Robert, multiplie les interventions médiatiques. Il y dénonce, sans langue de bois, une situation préoccupante et pointe du doigt le manque d'ambition et les incohérences de la politique logement du Gouvernement : APL rabotées d'un côté, « cadeaux fiscaux » aux plus riches de l'autre, loi Elan retoquée (voir p.14)... Une sur-médiatisation assumée et revendiquée comme « fondamentalement identitaire » par Christophe Robert, qui se considère « dans la continuité du combat mené par l'abbé Pierre ».

FAIRE LE LIEN ENTRE LE TERRAIN ET LES POUVOIRS PUBLICS

Pour s'armer dans son combat, la fondation publie chaque année un rapport sur l'état du mal-logement en France. Construit par un centre d'études interne, créé en 2004, composé d'un panel de scientifiques (so-

ciologues, économistes, géographes, urbanistes...), ce rapport se veut avant tout un outil de dialogue avec les pouvoirs publics et les responsables institutionnels. « Notre objectif, avec ce rapport, est de disposer d'un support d'experts pour agir en conséquence », explique Christophe Robert, lui-même sociologue de formation.

Revendiquant son expertise de terrain auprès des mal-logés, la fondation regrette une statistique publique insuffisante sur le sujet. Les dernières études nationales remontent à 2013 et 2006 : « Un intervalle de sept ans entre deux actualisations, c'est bien trop long pour apprécier l'évolution de la situation des ménages dans un domaine aussi essentiel que le logement », estime Christophe Robert. Le rapport de la fondation mêle cependant données nationales et travail de terrain pour ne pas se voir reprocher de « tordre les chiffres » au profit de sa cause ; une critique qui a pu lui être faite, marginalement, par le sociologue Olivier Galland dans une tribune intitulée « Méfions-nous des chiffres militants ».

Pour Pascale Dietrich-Ragon, si la Fondation Abbé Pierre se positionne clairement comme militante, elle n'en demeure pas moins un acteur crédible. « La Fondation Abbé Pierre fonde son rapport sur des données solides sur lesquelles nous, sociologues, appuyons nous-mêmes nos recherches », explique-t-elle. « La fondation a un vrai rôle de relai entre les travaux "de l'ombre" effectués par la recherche et les médias. C'est, je pense, la vraie force de la Fondation Abbé Pierre et c'est en grande partie grâce à cela que la société a vraiment pris conscience du problème ». 5

RAPHAËLE LAVOREL





LES MAUX DU LOGEMENT

Les chiffres que vous découvrirez dans ce dossier sont parlants, la France et l'Europe souffrent du mal-logement depuis plusieurs décennies. Logements inoccupés, insalubrité et marchands de sommeil défraient l'actualité de temps à autre. Pourtant, l'indifférence est souvent de mise. Le mal-logement apparaît comme un pis-aller alors que tant sont sans-abri. Ce que l'on se dit souvent, c'est que ce n'est « pas si pire », puisqu'avoir un toit, c'est déjà quelque chose.

Beaucoup de silences se cachent derrière cette question, entre le désaveu des pouvoirs publics et la honte des personnes mal-logées... Les chiffres sont souvent militants et les témoignages difficiles à trouver. Cette question traitée en demi-teinte est pourtant dramatique quand on sait les problèmes physiques et psychiques qu'elle entraîne : difficultés professionnelles, cassures sociales et familiales, mauvaises rencontres et vice immobilier... On bascule vite dans le mal-logement. Mais la pudeur nous fait souvent fermer les yeux. Par peur d'identification certainement ; par honte d'une situation d'ampleur nationale aussi.

La Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 statue : « Considérant que la reconnaissance de

la dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine et de leurs droits égaux et inaliénables constitue le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde. » Les recherches sur le droit au logement nous ont amenés ainsi à différencier les droits « liberté » comme ceux de presse ou de pensée, très identifiés. Et les droits « créance » plus difficilement décelables dont le droit au logement fait partie. Il est intrinsèque à la notion de dignité ou encore, comme l'explique l'association DALO [Droit Au Logement Opposable], inclus « dans la référence à des "moyens convenables d'existence" - une décision du 19 janvier 1995 du Conseil constitutionnel a qualifié le droit au logement d' "objectif à valeur constitutionnelle". » La société a ainsi l'obligation de s'organiser

pour qu'une « offre de logements d'un coût compatible avec les ressources des plus pauvres soit disponible ». Car c'est bien de dignité qu'il s'agit. Être logé-e dignement est un droit fondamental et les consciences, acteurs publics et citoyens, doivent s'emparer du sujet. Faire société, c'est aussi bien loger.

Devant une situation critique, des notes très positives contrastent. Quelques associations en ont fait leur fer de lance. Des fondations d'entreprises l'ont inclus dans leur champ d'intervention. Le potentiel de progrès sur cette question est immense et l'action de celles et ceux qui s'engagent au quotidien pour le développer est à saluer et à mettre en lumière. C'est tout le propos de ce numéro 12 du Carenews Journal.

FLAVIE DEPREZ

IL SERAIT INJUSTE DE PRÉTENDRE QUE LE CONSTAT EST LE MÊME QUE LE 1^{ER} FÉVRIER 1954(...). MAIS IL NOUS FAUT ADMETTRE QUE LA SITUATION S'EST AGGRAVÉE À BIEN DES ÉGARDS.

LE MAL-LOGEMENT

EN FRANCE

Chaque année le rapport de la Fondation Abbé Pierre alerte sur le mal-logement en France. Et chaque année la situation s'aggrave. Sans-abrisme, squats, hôtels, camping, logements insalubres, surpeuplement... les formes de mal-logement sont nombreuses et concernent 12 millions de personnes en France. L'effondrement de plusieurs immeubles à Marseille en novembre 2018 a rappelé l'urgence de lutter contre l'habitat insalubre. Depuis 2018, le projet « Logement d'abord », plan quinquennal de lutte contre le sans-abrisme a été mis en place. La mise en œuvre est lente, mais sur le terrain villes, départements, associations et pouvoirs publics se mettent en mouvement pour agir contre le mal-logement.

En ouverture de son 24^e rapport sur l'état du mal-logement en France, les observations de Laurent Desmard, le président de la Fondation Abbé Pierre, sont sévères. Près de 4 millions de personnes sont mal-logées. Le mal-logement ne se réduit pourtant pas à la privation de logement. Il y a bien sûr les personnes sans-domicile, à la rue, en hôtel ou en centre d'hébergement, en habitation de fortune ou encore les personnes que l'on dit très mal logées, c'est-à-dire sans eau courante, toilettes ou chauffage. Le mal-logement englobe aussi toutes les personnes touchées par la crise du logement.

LE MAL-LOGEMENT, DE MULTIPLES FACETTES

En novembre 2018, l'effondrement de trois immeubles à Marseille a remis la question de l'habitat insalubre au cœur de l'actualité. En 2015, le rapport Nicol remis au ministère du Logement estimait à plus de 40 000 le nombre d'habitations indignes dans la cité phocéenne, présentant donc des risques pour la santé et la sécurité de ses occupants. Depuis plusieurs années donc, associations et habitants alertent sur l'insalubrité des logements, notamment dans le centre-ville. Il a fallu la mort de huit personnes pour que les pouvoirs

publics évacuent, par sécurité, près de 1 500 personnes de leur appartement. Depuis 2016, ce sont près de 1 400 signalements de logements insalubres qui se sont perdus entre les services de l'État et ceux de la Ville. Si l'État estime que le service de la mairie est défaillant, la Ville lui retourne le reproche. Et pendant ce temps, la situation continue de se dégrader.

Marseille est loin d'être la seule ville concernée par ce phénomène. La Fondation Abbé Pierre estime à 600 000 le nombre d'habitations indignes en Métropole. Un chiffre qui prend en compte, entre autres, les micro-logements (moins de



QUAND ON EST MALADE, ON RESTE À LA MAISON, MAIS QUAND C'EST LE LOGEMENT QUI REND MALADE ?

9m²) et les habitations surpeuplées (moins de 18m² par occupant). Et face à la demande de logements, toujours plus forte, les marchands de sommeil et propriétaires peu scrupuleux en profitent... 2,64 millions de ménages sont en situation de surpeuplement, soit 8,5 % des ménages en enlevant les étudiants.

Le mal-logement, c'est aussi la crise du logement. Dans un rapport de mai 2018, l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale montre des chiffres révélateurs. Les ménages à bas revenus consacrent en moyenne 42,4 % de leur revenu au loyer. 2,5 millions de ménages seraient donc mal logés, au titre de cet effort excessif pour se maintenir dans leur logement. Conséquence de cette situation, l'augmentation chaque année des expulsions locatives et des impayés de loyers. Le poids financier qui pèse sur ces ménages, quand il n'est plus supportable, alimente ainsi le sans-abrisme.

Plus de 12 millions de personnes sont ainsi touchées par une mani-

festation du mal-logement, ce qui n'est pas sans conséquence.

SANTÉ ET ISOLEMENT, LES CONSÉQUENCES DU MAL-LOGEMENT

Inlassablement, les associations alertent sur les différentes répercussions du mal-logement sur la santé des habitants. Il y a bien sûr les accidents, liés à l'insalubrité des logements : effondrement d'immeubles entiers ou du plancher, système électrique défaillant responsable d'incendies... il y a aussi toutes les pathologies et maladies qui s'installent, provoquées par le mal-logement. Dès 2007, la Fondation Abbé Pierre avait lancé une campagne de sensibilisation sur le sujet et interpellé : « Quand on est malade, on reste à la maison, mais quand c'est le logement qui rend malade ? » Les problèmes de santé liés à l'habitat sont de mieux en mieux connus, mais peu repérés et traités.

Parmi les principaux relevés par le


LES CHIFFRES DU MAL-LOGEMENT EN FRANCE



143 000

PERSONNES SONT SANS DOMICILE



4 MILLIONS

DE PERSONNES SOUFFRENT DU MAL-LOGEMENT



12,1 MILLIONS

DE PERSONNES SONT FRAGILISÉES PAR LA CRISE DU LOGEMENT



3,5 MILLIONS

DE PERSONNES SONT EN SITUATION DE PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

« L'ÉTAT DU MAL-LOGEMENT EN FRANCE, DANS TOUTES SES DIMENSIONS, N'EST AUJOURD'HUI PLUS CONTESTÉ. »



ministère des Solidarités et de la Santé, il y a le saturnisme lié aux peintures au plomb dégradées, les maladies respiratoires liées à l'humidité et au manque d'aération, les maladies infectieuses favorisées par des équipements sanitaires insuffisants. Ces pathologies concernent aussi bien les habitats insalubres que ceux surpeuplés où la promiscuité favorise les maladies contagieuses et augmente le taux d'humidité de l'habitation. D'après une étude de l'OCDE, un habitant en sur-occupation a 40 % de risques supplémentaires de se déclarer en mauvaise santé. Les foyers en situation de précarité énergétique sont également plus exposés aux problèmes de santé. Et là, plus de 3,56 millions de personnes sont concernées.

Le mal-logement a également des conséquences sociales. « Aujourd'hui, c'est la première fois que nous avons un logement pour nous », témoigne Bernadette, qui a pu être relogée grâce à la Fondation Insertion par le Logement.

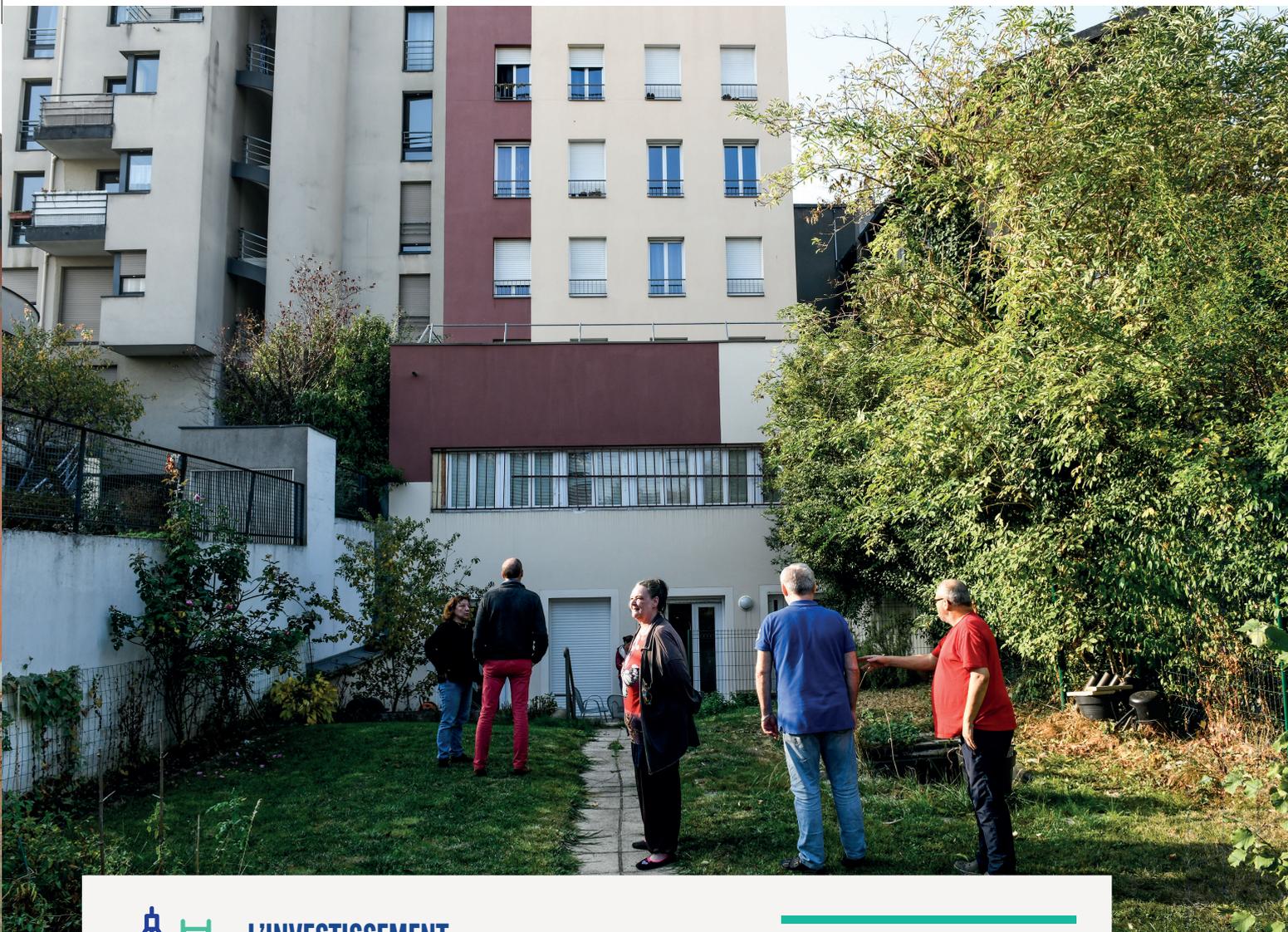
« Avant, c'était petit et les enfants ne voulaient pas rentrer à la maison. Aujourd'hui ils peuvent jouer et dorment bien. » Impossible d'inviter des amis ou de la famille quand on vit déjà à plusieurs dans un appartement de 20m² ou dans un logement insalubre, en proie à l'humidité et au froid. Pour les enfants et adolescents, difficile de faire ses devoirs également. Une étude de l'OFCE¹ a d'ailleurs confirmé qu'un élève occupant un logement surpeuplé a 40 % de risques supplémentaires d'accuser une année de retard scolaire entre 11 et 15 ans.

DES POLITIQUES PUBLIQUES MAL COORDONNÉES

L'état du mal-logement en France, dans toutes ses dimensions, n'est aujourd'hui plus contesté. À cette situation, les pouvoirs publics tentent d'apporter, depuis de nombreuses années, des réponses. En septembre 2018, l'annonce du Plan Pauvreté et de ses mesures a surpris les asso-

ciations de lutte contre le mal-logement. Dans ce plan, il est question de résorber les bidonvilles, où vivent 16 000 personnes, en 5 ans et d'accorder des moyens supplémentaires pour accueillir les familles. Mais sur le terrain, les expulsions sans relogement se multiplient et les camps de Calais, Grande-Synthe, ou Paris, où survivent réfugiés et migrants, ne sont pas inclus. Sur ce volet, les pouvoirs publics renvoient à un autre plan, la stratégie « Logement d'abord », qui s'engage, en 5 ans, à construire 200 000 logements très sociaux. Le ministère du Logement a ainsi annoncé début février, qu'en 2018, « 70 000 personnes à la rue ou hébergées étaient sorties vers le logement social ou le logement adapté ». Le monde associatif et les organismes comme la Fondation Abbé Pierre alertent sur ces chiffres qui ne prennent pas en compte d'autres indicateurs comme la diminution des APL (Aides Personnalisées au Logement) ou l'augmentation des expulsions et qui concernent un cercle plus large de personnes mal logées.

Observatoire Français des Conjonctures Économiques. Marché à procédure adaptée sur la mesure du coût économique et social du mal-logement [Rapport], octobre 2015.



L'INVESTISSEMENT SOLIDAIRE

Depuis plus de 30 ans, la fédération Habitat et Humanisme œuvre sur le terrain du mal-logement, à travers différentes associations ou lieux d'accueil, mais également grâce à une société foncière solidaire.

« L'objet de notre foncière est de construire des logements dans les quartiers socialement équilibrés pour ne pas ajouter de la fragilité là où il n'y en a que trop », confie le père Bernard Devert, fondateur d'Habitat et Humanisme. « Il s'agit de construire pour permettre à des personnes de se reconstruire. » Dans cette foncière, plus de 60 % des actionnaires sont des personnes physiques, les 40 % restants sont portés par des institutions. Les investissements sont

entièrement destinés à financer des logements pour les personnes en difficulté : un euro investi permet à Habitat et Humanisme de mobiliser 3 à 4 euros. À partir de 40 000 euros, la fédération loge une famille.

Les projets dans lesquels la foncière investit sont choisis selon deux critères : « le caractère social du projet valorisant la diversité sociale et les questions liées à la mobilité et au devenir du quartier afin de sécuriser l'investissement », précise Bernard Devert. Habitat et Humanisme développe ainsi l'habitat intergénérationnel, les pensions de famille, mais également l'habitat adapté aux personnes handicapées ou en perte d'autonomie. C'est ainsi que la foncière d'Habitat et Huma-

« IL S'AGIT
DE CONSTRUIRE
POUR PERMETTRE
À DES PERSONNES DE
SE RECONSTRUIRE. »

nisme a été retenue par la ville de Paris pour une opération dans un hôtel particulier, place des Vosges. Le lieu accueillera des familles modestes au cœur de la capitale et proposera un restaurant social ainsi qu'une conciergerie. « L'urgence est de redonner du bon sens à l'économie », confie le fondateur. Par l'épargne solidaire, les actionnaires peuvent ainsi investir sur du long-terme, sans spéculation et dans des projets à fort impact social.





ET SI VOUS DEVENIEZ PROPRIÉTAIRE SOLIDAIRE ?

C'est l'une des solutions pour lutter contre le mal-logement. Différents dispositifs, peu connus, permettent à des familles modestes de se loger grâce à un loyer bien inférieur au prix du marché.

Le plus répandu, Solibail, existe dans 9 régions de France. Le fonctionnement est simple : l'appartement est loué pendant 3 ou 6 ans par une association à une famille modeste. Les propriétaires, via les associations et pouvoirs publics, sont assurés contre les risques d'impayés et de dégradations. Pour le propriétaire, confier son appartement est la garantie d'une triple sécurité : « une garantie sur le paiement des loyers, un avantage fiscal important sur les revenus locatifs, une gestion et un entretien du bien par des professionnels. » Et les ménages installés bénéficient en plus d'un accompagnement social jusqu'à un relogement durable.

D'autres formules existent, comme le bail à réhabilitation : le propriétaire confie pendant 15 ans son logement à l'association, il ne touche pas de loyers, mais tous les travaux de réhabilitation et réaménagement sont pris en charge par Solibail. À l'issue du bail, le propriétaire récupère un appartement mis à neuf. Ainsi, à Paris, uniquement via le dispositif « Louez solidaire », 1 040 logements sont actuellement en gestion. Le Gouvernement voudrait créer 40 000 de ces locations d'ici 2022.



**CE SONT SOUVENT DES PROJETS
QUI PÂTISSENT DE LA DIMINUTION
DES SUBVENTIONS PUBLIQUES
ET QUI ONT DU MAL
À LEVER DES FONDS. >>**



DES ACTEURS DE TERRAIN ENGAGÉS LOCALEMENT

Face à cette crise du logement qui dure et s'accroît, les associations sont en première ligne et s'activent localement.

Pour identifier les situations de mal-logement, les Compagnons Bâtitisseurs sillonnent les routes d'Indre-et-Loire avec leur « bricobus ». Leur constat : les habitants des territoires ruraux ont souvent tendance à être mis de côté par les politiques publiques et les délais pour obtenir des aides financières à la rénovation s'allongent. L'association recueille les signalements des situations de mal-logement, insalubrité, non-décence et précarité énergétique, repérées par les collectivités territoriales. Des visites ont lieu à domicile pour définir des projets de rénovation ; les travaux sont ensuite réalisés avec les habitants. Toutes ces actions sont menées grâce à des artisans bénévoles, du don de matériaux et des formations techniques. Le « bricobus » de la communauté de communes du Beaunois a d'ailleurs été acquis grâce à une campagne de financement participative sur la plateforme

Les Petites Pierres.

Ce « *crowdfunding* solidaire pour l'accès à l'habitat décent » a comme logique de sélectionner des projets très locaux. « Ce sont souvent des projets qui pâtissent de la diminution des subventions publiques et qui ont du mal à lever des fonds », explique Bérangère Martinel, responsable développement et partenariat de la Fondation Somfy - fondation d'entreprise à l'origine du projet. « Cela nous oriente sur des projets dans toute la France, comme des projets très ciblés de construction, réhabilitation, rénovation et équipements mobiliers, mais également parfois des frais d'ingénieries comme des loyers ou des salaires. » Dans la limite de 20 000 euros, les associations sélectionnées par Les Petites Pierres font alors appel à leurs communautés pour lever des fonds et sollicitent donc des donateurs très locaux, parfois en lien direct avec le projet. Ainsi depuis 2013, la plateforme a permis à 210 projets d'être financés, ce qui représente près de 2,4 millions d'euros récoltés.



LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

Selon la loi, « est en situation de précarité énergétique une personne qui éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'habitat ». Dans la réalité, on estime qu'un foyer est en précarité énergétique quand il consacre plus de 10 % de son budget à l'énergie de son logement. Les raisons sont diverses : une habitation très dégradée, mal-isolée, des équipements énergétiques défectueux, un abonnement de fourniture d'énergie inadapté... Dans le cadre de la lutte contre la précarité énergétique, plusieurs aides financières nationales ont été créées, comme le chèque énergie ou les primes « Habiter mieux » pour entreprendre

des travaux de rénovation. Peu connues, elles sont donc rarement sollicitées. Souvent, par souci d'économie, nombreux sont ceux qui restaurent par petits bouts – les fenêtres, puis le chauffage et enfin le toit – ce qui paradoxalement coûte très cher et n'apporte que peu de bénéfices sur la performance énergétique. De plus en plus d'entreprises s'investissent donc, dans le cadre de leur politique RSE (Responsabilité Sociale des Entreprises), dans la restauration énergétique de logements et bâtiments. C'est le cas de Velux France qui a participé à un chantier dans l'Essonne. « Notre vision est d'offrir un habitat qui combine bien-être et performances énergétiques », explique un responsable de l'entreprise. « Aujourd'hui il est tout à fait possible de faire entrer la lumière naturelle, tout en étant performant

« **NOTRE VISION EST D'OFFRIR UN HABITAT QUI COMBINE BIEN-ÊTRE ET PERFORMANCES ÉNERGÉTIQUES.** » »

sur le plan énergétique. Dans ce projet, il était nécessaire de faire des logements sous combles de cet immeuble ; des habitats lumineux, confortables et durables pour réduire les consommations d'énergie des habitants. Avec cette opération, c'est la deuxième fois que nous nous engageons en faveur de la lutte contre la précarité énergétique dans l'habitat. »

JULIETTE LOISEAU



LES MARCHANDS DE SOMMEIL

S'il n'existe pas de définition légale des marchands de sommeil, ceux-ci se caractérisent comme étant propriétaires de logements indignes, loués à des personnes en situation de détresse et pour un loyer totalement déconnecté du prix du marché et de la valeur réelle du bien, au regard de son état de salubrité.

L'article 84 de la loi du 25 mars 2009 de Mobilisation pour le logement et la lutte contre l'exclusion, définit le « logement indigne » en ces termes : « Locaux ou installations utilisés aux fins d'habitation et impropres par nature à cet usage, ainsi que les logements dont l'état, ou celui du bâtiment dans lequel ils

sont situés, expose les occupants à des risques manifestes pouvant porter atteinte à leur sécurité physique ou à leur santé. »

Chaque année, 3 000 arrêtés d'insalubrité sont prononcés, mais seulement 80 à 90 marchands de sommeil sont finalement condamnés. Depuis la loi Elan sur le logement, louer un habitat indigne est considéré comme un délit. Les bailleurs concernés sont désormais passibles, selon le Code pénal, de cinq ans d'emprisonnement et de 150 000 euros d'amende pour « hébergement incompatible avec la dignité humaine », ou de 3 ans de prison et 100 000 euros d'amende pour « perception indue de loyers ».

La loi Elan prévoit par ailleurs un panel de peines complémentaires

(comme l'interdiction d'acheter un bien immobilier pendant 10 ans, contre 5 ans auparavant), qui deviennent par principe obligatoires en cas de condamnation pour un délit lié à la location d'un logement indigne.

Malgré toutes ces mesures, il y aurait entre 400 000 et 600 000 logements considérés indignes en France. Selon le rapport 2018 de la Fondation Abbé Pierre, 4 millions de personnes sont mal-logées ou en absence de logement personnel en France. Plus de la moitié (2 819 000 personnes) vit dans des conditions de logement très difficiles du point de vue du confort et en surpeuplement dit « accentué » par rapport aux normes de peuplement.

RAPHAËLE LAVOREL

L'AUTORECUPERO EN ITALIE

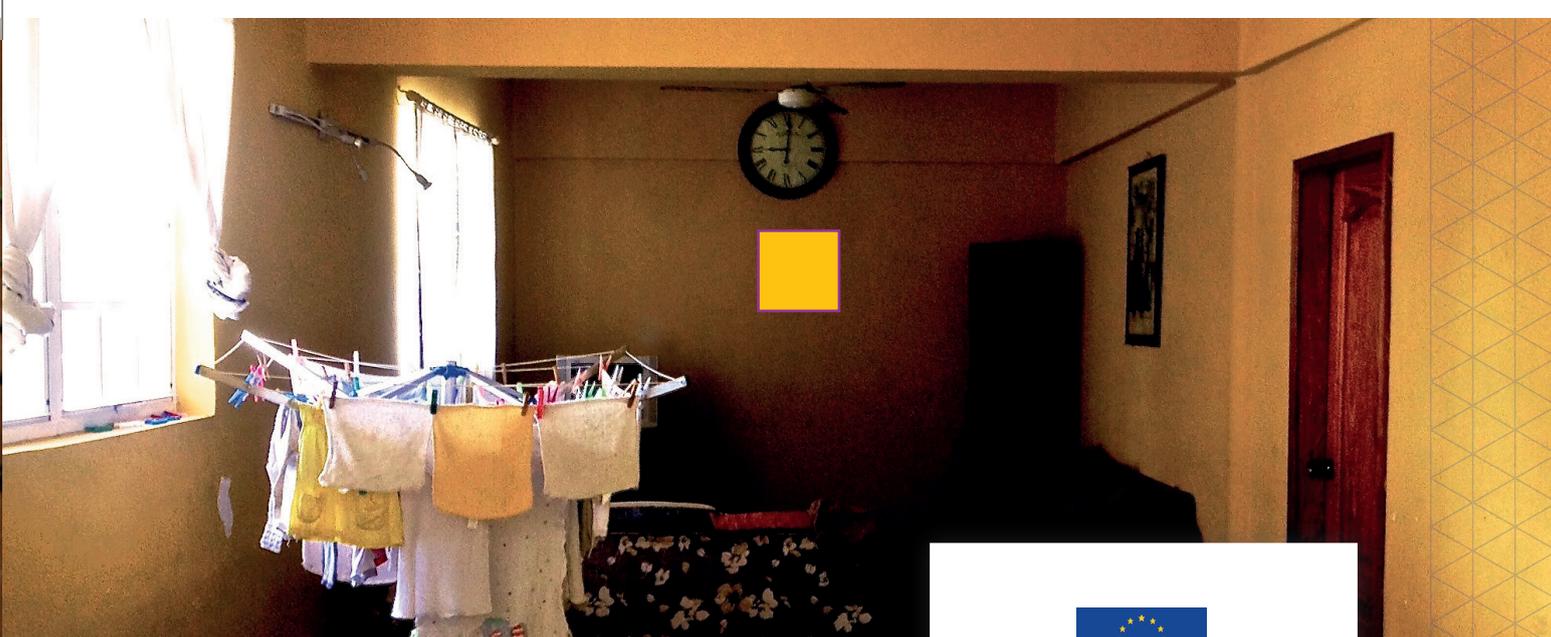
Rome, comme toutes les capitales européennes, n'est pas épargnée par la crise du mal-logement. Les expulsions se multiplient, les prix des loyers explosent et la spéculation immobilière vide les centres-villes.

Depuis une vingtaine d'années, des coopératives d'habitants pratiquent « l'autorecupero », autrement dit de l'auto-récupération résidentielle. Le principe : récupérer l'usage de bâtiments publics vacants, les rénover

et y reloger les familles en difficulté. Pour ce faire, les bâtiments restent des propriétés publiques, bien souvent donc celles des municipalités, mais l'usufruit est confié à une coopérative d'habitants, ceux qui vont y vivre. Le propriétaire doit donc entretenir les parties communes et la façade, mais à l'intérieur, la rénovation et l'attribution des logements sont gérées par la coopérative elle-même. Même si des entreprises et artisans peuvent être sollicités pour les gros travaux, les

habitants participent eux-mêmes à la rénovation. Les loyers diminuent ainsi jusqu'à être trois fois inférieurs au prix du marché. C'est également un avantage pour les municipalités où le patrimoine public est vacant, dégradé et soumis à la spéculation. Si le phénomène existe, il peine malgré tout à se développer, car l'état d'esprit de la municipalité est primordial, notamment pour passer d'une solution alternative à une véritable politique publique.





PAROLE DE MAL-LOGÉE

SAMIA, LE PARCOURS DU COMBATTANT POUR UN LOGEMENT

« Je suis fatiguée, je suis épuisée... » Samia est à bout. Depuis plus de 5 ans, cette mère célibataire de 54 ans tente tant bien que mal d'obtenir un logement, pour elle et son fils, aujourd'hui âgé de 18 ans.

En mai 2012, Samia quitte un logement social trop petit pour deux personnes. Et c'est « là que la galère a commencé », se souvient-elle. Depuis, elle et son fils sont trimbalés d'hôtels en chambres meublées, attribués par sa permanence sociale d'accueil. Des logements parfois inadaptés, comme cette chambre dans le 19^e arrondissement avec un seul lit. « J'ai un gamin, il faut au moins qu'il ait sa chambre ! Ils se foutent de la gueule des gens ! » On lui propose alors une chambre dans un hôtel du 18^e arrondissement. Problème, c'est au 4^e étage sans ascenseur et Samia est atteinte d'une maladie chronique qui l'handicape et l'empêche de monter les étages. « En plus il y avait des prostituées dans l'hôtel », ajoute-t-elle. « Elles font ce qu'elles veulent, je ne juge pas, mais vivre là-dedans avec un enfant de 15 ans, c'est pas normal ! »

Quand elle n'a plus de solution, Samia s'installe avec son fils dans un box de voitures qu'elle

loue dans un parking. Parfois, la situation semble s'améliorer. L'assistante sociale de Samia parvient à lui trouver un logement décent et adapté à sa situation. Mais à chaque fois, elle est remise à la rue, car la permanence sociale ne paie pas le loyer à temps.

Aujourd'hui, Samia s'est vue attribuer une chambre dans un foyer du 12^e. Mais, encore une fois, pas de pièce séparée pour son fils. Alors elle le laisse seul dans le foyer et elle passe ses nuits chez des amis, ou dans le box de voitures...

« Je ne sais plus quoi faire, se lamente Samia, j'appelle tout le monde, j'écris partout et ça ne bouge pas. Mon fils n'est pas bien... Il a redoublé sa terminale. Ça me rend malade ! » Devant son garçon, Samia tente de faire bonne figure, mais il lui arrive de craquer. « Parfois dans le métro je pleure. Je n'en peux plus... Je ne demande pas l'impossible, juste un logement normal pour mon fils et moi ! »

CLÉMENT FRAIOLI



LES CHIFFRES DU MAL-LOGEMENT EN EUROPE



23 017 924

MÉNAGES, SOIT 10.4% DE LA POPULATION TOTALE DE L'UNION EUROPÉENNE DÉPENSENT TROP POUR LEUR LOGEMENT (AU MOINS 40% DU BUDGET DU MÉNAGE).



8 853 048

MÉNAGES SOIT 4% DE LA POPULATION TOTALE VIVENT DANS DES LOGEMENTS INDÉCENTS



17 263 444

MÉNAGES SOIT 7.8% NE PARVIENNENT PAS À MAINTENIR UNE TEMPÉRATURE ADÉQUATE DANS LEUR LOGEMENT

Source : Fondation Abbé Pierre x FEANTSA (Fédération européenne des acteurs nationaux travaillant avec les sans-abri) 4^e Regard sur le mal-logement en Europe (mars 2019)



PHENIX, LA STARTUP DE GRANDE RE-DISTRIBUTION QUI MONTE

Fondée il y a cinq ans par Jean Moreau et Baptiste Corval, l'entreprise Phenix répond à un réel besoin : « Le déchet est un coût pour l'entreprise », explique Jean Moreau. Aussi, Phenix récupère les déchets des supermarchés et les redistribue aux associations comme les Banques Alimentaires ou en nourriture pour animaux, permettant à la grande distribution de bénéficier d'une incitation fiscale non négligeable. « Le modèle de Phenix, c'est un double effet 'kiss cool' : on réduit à la fois le coût de traitement du déchet et la base imposable pour les supermarchés. »

Très vite, quelques gros marchés (comme un partenariat de taille avec Franprix) donnent à la société de l'ampleur, mais aussi de la visibilité. Le chiffre d'affaires, qui est passé de un à dix millions d'euros en quatre ans, s'assortit d'une pluie de récompenses et de prix reconnus de l'économie sociale et solidaire (French Impact, label gouvernemental qui valorise les entreprises à impact positif), de l'entrepreneuriat (David avec Goliath de Raise et Bain & company, qui récompense un partenariat commercial entre un grand groupe - ici Carrefour - et une startup) ou écologiques (Clean Tech Open France).

Concentrée à ses débuts sur le gaspillage alimentaire, la startup se diversifie aujourd'hui vers une réduction globale des déchets. Phenix et sa plateforme numérique gèrent aujourd'hui les déchets non alimentaires

et tous types d'excédents ou d'invendus des industriels et commerçants, mais aussi ceux des événements.

VERS UNE CONQUÊTE DU GRAND PUBLIC

BtoB à ses débuts, l'entreprise se lance depuis peu à la conquête du grand public avec une application mobile. À l'unité - prochainement sur abonnement - les consommateurs peuvent acheter à un commerçant de leur quartier et à petit prix un panier qui change quotidiennement selon les invendus. S'y agrège désormais l'application Graapz spécialisée en fruits et légumes invendus. Créée en 2017, incubée au sein du Phenix Lab - incubateur interne -, elle est le premier rachat de Phenix.

PHENIX EST LABELLISÉE ESUS

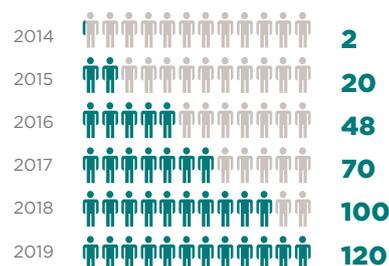
Pour obtenir l'agrément entreprise solidaire d'utilité sociale (ESUS) :

- poursuivre au-delà de son activité économique une mission d'utilité sociale et d'intérêt général (soutien à des publics vulnérables, cohésion territoriale ou développement durable), cet objectif devant figurer dans les statuts de l'entreprise ;
- adopter une gouvernance démocratique prévoyant la participation des salariés voire des parties prenantes ;
- opter pour une lucrativité limitée (encadrée) permettant de renforcer la structure et donc son utilité ;
- limiter statutairement l'écart entre les salaires dans l'entreprise dans un ratio de 1 à 7.

CHIFFRE D'AFFAIRES



NOMBRE DE SALARIÉS



UN TIERS DE LA PRODUCTION MONDIALE ALIMENTAIRE EST JETÉ SANS ÊTRE CONSOMMÉ, ESTIMAIT EN 2012 UNE ÉTUDE DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES.

PHENIX EST LABELLISÉE B CORP

La communauté B Corp - née il y a une douzaine d'année aux États-Unis - réunit des entreprises qui (ré)affirment leur mission sociétale au cœur de leur raison d'être. Ce sont des entreprises à but lucratif qui démontrent un impact positif dans le cadre d'une évaluation stricte.



PHENIX EN CHIFFRES



50
TONNES DE PRODUITS
SAUVÉS QUOTIDIENNEMENT
DU GASPILLAGE



50
MILLIONS DE REPAS REDISTRIBUÉS
DEPUIS 2014 AUPRÈS DE 1 000
PARTENAIRES ASSOCIATIFS



15
MILLIONS D'EUROS
DE LEVÉE DE
FONDS EN 2018



+ DE 1000
ENTREPRISES
CLIENTES

LES ENTREPRENEURS SOCIAUX SONT-ILS COMME LES AUTRES ?

La réponse en écoutant "CHANGER LA NORME", le podcast de Carenews qui donne la parole aux acteurs de l'engagement.

Les entrepreneurs sociaux se défendent d'être des bisounours, les héritiers de Gandhi ou de doux rêveurs. Chez Carenews, nous en sommes convaincus. Et nous savons aussi que pour changer la norme, il faut se parler normalement et aborder sans langue de bois les vrais sujets : *business model*, rapports avec les pouvoirs publics, relations humaines, commercialisation, cadre juridique, financements...

Écoutez sur soundcloud, itunes, spotify, deezer etc. et partagez !

FRÉDÉRIC BARDEAU **simplon.co** (insertion professionnelle par l'apprentissage du code informatique)

JEAN MOREAU **Phenix** (réduction et redistribution des invendus et des déchets)

THIBAUT DE SAINT BLANCARD **Alenvi** (service d'auxiliaires de vie)

SOPHIE VANNIER **La Ruche** (incubateur et accompagnement de programmes d'innovation sociale)

VULFRAN DE RICHOUFFTZ **Panafrica** (baskets éthiques)

DONIA SOUAD AMAMRA **Meet my mama** (insertion des femmes par l'activité traiteur)

PODCAST CHANGER LA NORME



SYLVIE BERTHEZ, BÉNÉVOLE AU SEIN DE LA FONDATION HABITAT ET HUMANISME



Ce n'est pas tout d'obtenir un nouveau logement. Il faut s'habituer à un nouvel environnement, recréer du lien social... C'est l'une des missions de la Fondation Habitat et Humanisme. Sophie y est bénévole depuis 2011. Cette mère de famille fait découvrir le quartier, échange avec les bénéficiaires, donne des conseils pratiques... Un accompagnement et une aide déterminants pour les familles en difficulté. Rencontre.

Comment vous êtes-vous engagée avec Habitat et Humanisme ?

J'étais responsable ressources humaines pour des PME. Mais à la naissance de mon deuxième fils, j'ai arrêté de travailler pour élever mes enfants. J'ai commencé par être bénévole au sein de l'association des parents d'élèves. En 2011, une amie bénévole chez Habitat et Humanisme me propose de la rejoindre. J'avais du temps à donner et autant le donner à ceux qui en ont besoin !

En quoi consiste votre engagement ?

Le principe est l'engagement de proximité pour accompagner au plus près les personnes logées afin de favoriser le lien social et l'autonomie. Quand une famille accompagnée par la fondation emménage pour la première fois dans un quartier, cela commence par une présentation de ce nouvel environnement. Il s'agit de lui donner quelques repères. Puis, en binôme avec un travailleur social de la fon-

dation, nous visitons régulièrement les familles, trois fois par semaine, si elles le souhaitent. Les besoins varient selon les familles qui restent généralement deux ans dans le logement fourni. Certaines vont avoir besoin d'aide pour l'inscription des enfants à l'école ; d'autres préfèrent avoir de l'aide pour leurs démarches administratives. J'ai parfois moi-même des difficultés à m'y retrouver.

Quelles sont les qualités requises pour devenir bénévole ?

Au-delà d'avoir un peu de temps à consacrer, car cela ne sert à rien de courir, je pense que l'écoute et la bienveillance sont des qualités primordiales. Comme une partie de ma mission consiste à rendre visite aux familles, la politesse est bien sûr très importante. J'ai pu remarquer que ce sont les familles monoparentales qui nous sollicitent davantage. Généralement, les liens se créent plus facilement avec elles. Chez certaines familles, nous étions même invités à déjeuner. Je me souviens de l'une des premières familles que j'accompa-

« LE PRINCIPE EST L'ENGAGEMENT DE PROXIMITÉ POUR ACCOMPAGNER AU PLUS PRÈS LES PERSONNES LOGÉES. »

gnais. Ils avaient des difficultés à parler français. Quand la maman a su qu'ils allaient être relogés, elle m'a dit : « On sera toujours copines toutes les deux, n'est-ce pas ? » Même si avec le temps les liens se délient, cela reste des rencontres marquantes.

Qu'est-ce qui vous paraît difficile dans cette mission ?

Je n'ai pas rencontré de difficultés particulières, mais c'est dommage quand des familles refusent l'accompagnement, car aucun lien ne se crée. Cependant, cela reste rare, ce souhait d'accompagnement fait partie des critères pour qu'une famille soit suivie par la fondation. À l'inverse, je me rappelle d'une famille qui nous sollicitait par téléphone plusieurs fois par jour... Il faut mettre une barrière à un moment. 🌀

VICTORINE ALISSE

Diffuz

Petites actions pour grands défis



Diffuz, c'est la plateforme des **défis solidaires** :

Inscris ton association gratuitement sur la plateforme.

Transforme tes actions en défis solidaires sur le terrain ou en ligne.

Partage-les pour sensibiliser à ta cause.

Mobilise des **citoyen·nes** pour te donner un **coup de main** !

Crédit photo : GraphicObsession

Diffuz, proposée par



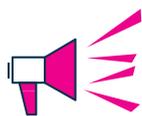
Essentiel pour moi

◆ Inscrivez-vous sur [Diffuz.com](https://diffuz.com)

◆ Suivez-nous sur



Diffuz est une plateforme citoyenne et solidaire, créée et mise à la disposition de tous par la MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET DES SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des Assurances. Siège social : 2 et 4 rue de Pied de Fond - 79000 Niort.



ILS ONT DIT

« Les grands groupes alimentaires, au lieu de motiver leurs collaborateurs à prendre un maximum de parts de marché, devraient avoir l'objectif de donner l'accès à une nourriture saine et de qualité à un maximum de personnes. Il faut pouvoir trouver un modèle économique qui le permette. »

LUCIE BASCH, TOO GOOD TO GO
CARENEWS.COM, 20 SEPTEMBRE 2018

« Même dans l'économie sociale et solidaire, l'accès à des postes à responsabilité demeure difficile pour les femmes et il gagnerait à progresser. Finalement, l'ESS a les mêmes travers que les secteurs classiques, ce qu'on pourrait lui reprocher plus fortement, puisqu'elle est censée, justement, être sociale et solidaire. »

ANNE-CÉCILE MAILFERT, FONDATION DES FEMMES
CARENEWS.COM, 8 MARS 2019

« L'ESS, si elle reste une économie intéressante mais marginale, ne changera pas le système ni l'économie. Or, il faut changer l'économie, que l'ESS s'infilte comme un virus. L'ESS ne doit pas être un pansement qui répare un capitalisme débridé, mais le laboratoire de ce que doit être le capitalisme de demain. Il faut utiliser les outils qui font la force économique traditionnelle avec plus d'éthique. »

MATTHIEU DARDAILLON, TICKET FOR CHANGE
CARENEWS.COM, 23 AOÛT 2018



AGENDA

DES ÉVÈNEMENTS À NE PAS MANQUER !

AVRIL

- 2 JOURNÉE MONDIALE DE L'AUTISME
- 7 JOURNÉE MONDIALE DE LA SANTÉ
- 9-10 SALON PRODURABLE, RENDEZ-VOUS EUROPÉEN DES ACTEURS ET DES SOLUTIONS DE L'ÉCONOMIE DURABLE (PALAIS DES CONGRÈS, PARIS)
- 12 JOURNÉE INTERNATIONALE DES ENFANTS DES RUES
- 22 JOURNÉE MONDIALE DE LA TERRE

MAI

- 3 JOURNÉE MONDIALE DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE
- 11 JOURNÉE MONDIALE DES ESPÈCES MENACÉES
- 16 COURSE VERTIGO À LA DÉFENSE AU PROFIT DE PLAY INTERNATIONAL
- 17 JOURNÉE DE LUTTE CONTRE L'HOMOPHOBIE
- 29 LANCEMENT DE LA SEMAINE EUROPÉENNE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

JUIN

- 2 JOURNÉE MONDIALE DE L'ENVIRONNEMENT
- 14 JOURNÉE MONDIALE DU DON DU SANG
- 16 COURSE DES HÉROS (BORDEAUX, LYON)
- 20 JOURNÉE MONDIALE DES RÉFUGIÉS
- 21-23 FESTIVAL SOLIDAYS (PARIS LONGCHAMP)
- 23 COURSE DES HÉROS (PARIS)
- 25-27 SÉMINAIRE FRANCOPHONE DE LA COLLECTE DE FONDS ORGANISÉ PAR L'AFF (ÎLE-DE-FRANCE)



LE SAVIEZ-VOUS ?

L'évolution des associations en France

PLUS D'INFOS SUR
CARENEWS.COM

2,4%

C'EST LA CROISSANCE MOYENNE
DU NOMBRE
D'ASSOCIATIONS EN FRANCE
CHAQUE ANNÉE

49%

DES ASSOCIATIONS DISPOSENT
DE RESSOURCES ANNUELLES
ALLANT DE 1 000 À 10 000 €
EN 10 ANS

À L'INVERSE 1,3% DES ASSOCIATIONS
CONCENTRENT 71,2% DES BUDGETS
SUPÉRIEURS À 500 000 €.

68,6%

LES PETITES ASSOCIATIONS
SPORTIVES, CULTURELLES
ET DE LOISIRS DOMINENT
LE PAYSAGE ASSOCIATIF

-9,8%

LES SUBVENTIONS PUBLIQUES
ONT ACCUSÉ
UNE FORTE BAISSÉ
ENTRE 2011 ET 2017

+3,9%

C'EST LA MOYENNE ANNUELLE
D'ÉVOLUTION DES DONNÉS,
DU MÉCÉNAT ET DU SOUTIEN DES
FONDATEURS ENTRE 2011 ET 2017

Source : Vivian Tchernonog et Lionel Prouteau. Le paysage associatif français : mesures et évolutions. 3^e éd. Dalloz Juris Associations, 2019.



AVIS D'EXPERT

GREENSOCIAL IS THE NEW DIGITAL

LES ENTREPRISES FRANÇAISES PEUVENT-ELLES SE PERMETTRE DE RATER CE NOUVEAU VIRAGE ?

Urgence climatique et urgence sociale : ces deux impératifs qui ont pu paraître parfois contradictoires n'ont jamais été aussi présents dans le débat public. Pour répondre à ce double défi, l'engagement des acteurs politiques, des citoyens et des acteurs économiques est nécessaire, attendu même.

Les entreprises en sont conscientes : selon le sondage Mouves / Aesio réalisé en décembre 2018 par Harris Interactive, plus de 9 dirigeants sur 10 estiment que leur entreprise a un rôle important à jouer dans la transition écologique et sociale. Les Français souhaitent d'ailleurs des entreprises engagées, en priorité sur les conditions et le bien-être au travail (48 %), la rémunération et le partage de la valeur créée (36 %) et l'environnement (35 %). La performance de demain, la capacité à attirer les jeunes talents, à renouer avec la confiance des

consommateurs, à investir de nouveaux marchés dépendra de cela.

Les entreprises qui ont déjà intégré ces évolutions explosent : les ventes du commerce équitable ont augmenté de 42 % en 2017, Veja (chaussures éthiques) est la marque la plus plébiscitée sur Instagram en 2018, C'est qui le patron ? a dépassé en mars 2018 les 100 millions de litres de lait vendus, Phenix (spécialiste du gaspillage alimentaire) vient de lever 15 millions d'euros... Transparence des modes d'organisation, de fabrication, de redistribution des bénéfices, mais aussi sur la qualité environnementale des produits, sur le traitement des fournisseurs ou sur la part donnée à l'emploi inclusif : elles ont pris des engagements concrets qui font leur succès.

Dans ce domaine, la France a un temps d'avance, avec des entreprises pionnières

PAR CAROLINE NEYRON
DÉLÉGUÉE GÉNÉRALE DU MOUVES
(MOUVEMENT DES
ENTREPRENEURS SOCIAUX)

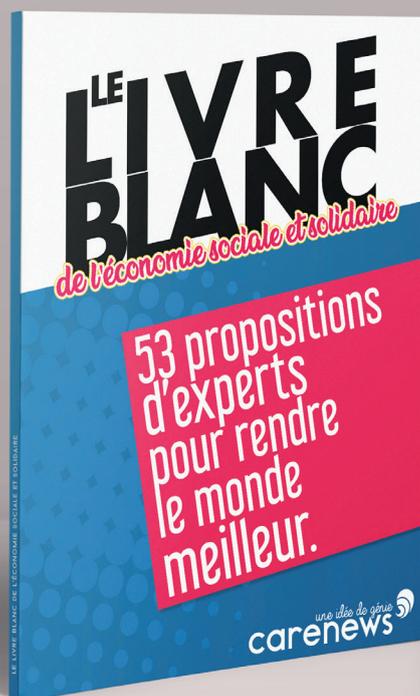


depuis des années. Notre pays dispose d'un secteur de l'économie sociale et solidaire fort d'écosystèmes d'accompagnement et d'investissement à impact social et environnemental inédits en Europe.

Tout est en place pour aller plus loin et accompagner l'ensemble des entreprises à se transformer. Et pour garder ce temps d'avance, chacun a sa part de responsabilité : les entreprises françaises doivent s'engager réellement, les pouvoirs publics doivent les encourager et les entreprises sociales doivent partager les principes d'action éprouvés. Mais la France, pionnière dans la révolution numérique, se retrouvait en 2017 en 24^e position des pays du monde ayant tiré profit des possibilités du digital. Parler d'impact social et environnemental ne suffira pas : il faut agir, ensemble, avançons !

¹ Sondage Harris Interactive-Epoka Février 2019

**SORTIE
EN JUIN**



LE LIVRE BLANC DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE,

rédigé par **19 personnalités** du secteur élues par des internautes. Des **propositions concrètes**, faciles à mettre en œuvre, et qui contribuent à un **demain responsable, respectueux et durable.**

Pour recevoir ce livre, envoyer un email à info@carenews.com en mettant en objet : **#ESSRULES**

À LA DÉCOUVERTE DES INITIATIVES POUR LUTTER CONTRE LE MAL-LOGEMENT EN FRANCE

Pour apporter aux habitants des conditions de vie décentes, les associations mettent en œuvre des solutions concrètes innovantes. Elles impliquent dans ce travail de réhabilitation et d'insertion les collectivités, les partenaires privés et les bénéficiaires eux-mêmes.



ENERTERRE

Créée en 2013 dans le Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin (Manche), l'association Enerterre s'adresse aux habitants en situation de précarité et occupant des logements dégradés. Leurs maisons sont rénovées lors de chantiers participatifs d'isolation qui réhabilitent des techniques traditionnelles. Encadrés par des professionnels, les bénéficiaires apprennent à utiliser des matériaux naturels et locaux au coût minime (terre crue, chaux, fibres végétales). Le patrimoine bâti de la région est ainsi préservé, les habitants retrouvent des logements sains et maîtrisent leurs dépenses énergétiques. Enerterre est lauréate nationale 2014 de la Fondation de France. L'association bénéficie du soutien de l'ADEME et de la Fondation I Loge You.



FRANCIADE

En Seine-Saint-Denis, département d'Île-de-France recensant le plus grand nombre de logements insalubres, l'association Franciade réhabilite 500 logements dans le cadre du programme « Habiter, être habité » de la ville de Stains. Franciade mobilise artisans et habitants lors de chantiers solidaires, réalisés en collaboration avec des associations locales, pour améliorer l'espace domestique. La Fondation de France fait partie des partenaires financiers de l'opération, avec Seine-Saint-Denis Habitat, premier bailleur social du département et Immobilière 3F.

OÙ TROUVER CARENEWS JOURNAL ?



Dans toutes les jardineries Truffaut



Dans les événements du secteur du mécénat et de la philanthropie



Dans votre boîte aux lettres, pour les abonnés

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Pierre Faure, Sébastien Godefroy, Ici Barbès, Christophe Pouget, Ktyellow, iStock, et images libres de droit, (DR.) droits réservés.

CARENEWS JOURNAL N°12, ÉDITÉ PAR UNIVERCAST, SARL AU CAPITAL DE 88 000 EUROS, RCS VERSAILLES B 788 999 977 | 7 BIS, RUE DE LORRAINE, 78 100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE - TÉL. : 09 72 42 00 43

Directeur de la publication : **Guillaume BRAULT**
guillaume.brault@carenews.com

Directrice de la rédaction : **Flavie DEPRez**
flavie.deprez@carenews.com

Assistante éditoriale : **Delphine HOUEL**

Direction artistique : **Julie MARIE**

Impression : **Imprimerie Léonce Deprez**

© Carenews Journal, 2019

Dépôt légal : **MARS 2019** ISSN 2490-7715

Parution : **PRINTEMPS 2019**

REJOIGNEZ LA COMMUNAUTÉ

 carenews

 CARENEWS

 CARENEWS.COM

Qui se cache derrière les initiatives d'intérêt général ?



Pour le savoir, suivez le média des acteurs de l'engagement

carenews

Sympathisant, pro du secteur, bénévole ou grand public... Retrouvez des informations quotidiennes sur les acteurs et les initiatives de l'intérêt général, des articles pédagogiques pour mieux comprendre l'évolution du secteur, des exemples pour vous inspirer, des histoires d'associations pour savoir à qui donner, des offres d'emploi et des appels à projet pour ne rien rater...

Le savez-vous ?

Association, fondation, entreprise mécène, fonds de dotation, porteur de projets..., vous pouvez ouvrir un compte sur www.carenews.com pour publier vos informations, profiter de notre trafic et de notre référencement.

Plus d'informations :

CarenewsGroup - 09 72 42 00 43 - info@carenews.com



LE JOURNAL DES ACTEURS DE L'ENGAGEMENT

RECEVEZ LES 4 PROCHAINS NUMÉROS CHEZ VOUS

Paiement à envoyer à : SARL Univercast - 224 rue St-Denis - 75002 Paris

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Email :@.....

16 € TTC/an (4 numéros)

Date et Signature :

Suivez le média des acteurs de l'engagement pour tout savoir sur l'ESS, la responsabilité sociétale et le mécénat.



CARENEWS.COM



CARENEWS



CARENEWS.COM

ACCÉDEZ
À 12 000
CONTENUS

SUIVEZ
+ DE 1 000
ACTEURS
DE L'ENGAGEMENT

